



INSPECTEUR CONTRÔLE QUALITÉ

Secteur : Chantier - Supérieur immédiat : Chargé de projet

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la supervision du chargé de projet, l'inspecteur contrôle qualité vérifie et contrôle les étapes de construction selon les normes de qualité Maisons Laprise.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

1. Analyser le dossier du client, les plans et le devis de construction avec le chargé de projet.
 2. Visite du terrain lors d'une nouvelle vente.
 3. Exécuter le relevé physique du terrain : type de sol, dénivellation, mesure des fondations, accessibilité du terrain, type d'appareil de levage, etc.
 4. Assurer une présence et superviser les travaux de déchargement du kit Laprise lors de la livraison.
 5. Remplir les réquisitions de déchargement.
 6. Assurer une présence lors de l'excavation, de la mise en place des fondations et effectuer le relevé des diagonales de fondation.
 7. Inspecter les différentes étapes liées à l'avancement des travaux et compléter les rapports de visite et d'inspection, selon la méthode des 300 points dans le ERP.
 8. Identifier le manque de matériel sur le chantier, assurer le suivi avec le chargé de projet et transporter le matériel manquant sur le chantier.
 9. Expliquer aux clients le plan de montage et le fonctionnement des installations pour la réalisation du projet.
 10. Faire signer les acceptations de travaux aux clients.
 11. Répondre aux questions techniques des clients, par téléphone ou lors des visites.
 12. S'assurer de la qualité et de la conformité du travail effectué par les sous-traitants et/ou des clients.
 13. S'assurer du bon déroulement sur le chantier à la satisfaction des clients.
 14. Compléter les documents de contrôle requis et effectuer l'inspection finale avec le client.
 15. Effectuer des rapports quotidiens au chargé de projet.
 16. Participer aux réunions d'équipe et aux formations.
 17. Exécuter des menus travaux de correction d'ajustement nécessaire au chantier.
 18. S'assurer de la propreté du chantier et y faire le ménage si requis.
 19. Trouver les solutions nécessaires au chantier afin de corriger les lacunes.
 20. Soutenir le chargé de projet et prioriser les tâches à l'agenda indiqué par celui-ci.
 21. Effectuer toutes autres tâches connexes demandées par le chargé de projet.
-

CONDITIONS DE TRAVAIL

De jour, du lundi au vendredi, 40 heures par semaine

FAÇONS DE POSTULER

Par courriel à job@maisonlaprise.com ou reception@maisonlaprise.com

En personne au 25 Boulevard Taché Ouest, Bureau 202

Par téléphone au 418 248 0401, poste 2236
